

## Rentrée 2022-2023

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Après renseignement pris auprès du Ministère chargé de la Vie Associative, notre Conseil d'Administration vous propose une cotisation défiscalisée, pour soutenir notre mission auprès des familles.

La cotisation familiale pour participer aux activités du centre est de 30€.

Vous pouvez aider le centre dans ses activités en optant pour une cotisation partiellement défiscalisée.

Le montant au-delà des 30€ sera traité comme un don et bénéficiera de la défiscalisation.

Ainsi, une cotisation de 50€ ouvrira droit à une réduction d'impôt de 66% sur les 20€ qui sont en supplément de la cotisation de base (30€).

La réduction d'impôt sera donc de 13,20€ et votre cotisation + don ne vous coûtera que 36,80€.

Chèque	Montant don	Economie d'impôt	Coût effectif
<b>60</b>	30	19,80	10,20 + 30
<b>100</b>	70	46,20	23,80 + 30
<b>120</b>	90	59,40	30,60 + 30
<b>150</b>	120	79,20	40,80 + 30

Nous nous tenons à votre disposition et nous vous remercions pour votre soutien.

Le Conseil d'Administration